

Plan d'actions NExT 2

1. Le projet nantais

L'université de Nantes, Centrale Nantes, le CHU de Nantes et l'Inserm partagent une double conviction :

- Volonté de créer un nouveau modèle d'université pour unir les forces académiques tout en préservant les spécificités de chacun. Buts poursuivis :
 - o Construire une stratégie commune de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur le territoire, déterminer des objectifs partagés et la manière dont chacun, dans son domaine, contribue à leur réalisation de façon solidaire ;
 - o Valoriser leurs atouts de manière cohérente, concertée et complémentaire ;
 - o Ainsi, répondre aux enjeux de développement du territoire par la formation, la recherche et l'innovation mais aussi contribuer à la transformation de ce territoire en rapprochant l'enseignement supérieur et la recherche, le CHU et les industriels.
- Nécessité de réinventer le fonctionnement de l'université en créant des pôles regroupant composantes et unités de recherche de l'université
 - o Permet une répartition des compétences différentes, un fonctionnement qui repose sur la confiance et le contrôle *a posteriori* ;
 - o Les pôles seront impliqués dans la définition de la stratégie commune de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;
 - o Ils disposeront d'une liberté de pilotage et de gestion qui leur permettra de prendre les décisions les plus pertinentes.

Pour accélérer la réalisation de cette ambition, ces quatre membres fondateurs ont construit le projet NExT autour des deux axes d'excellence, la « santé du futur » et « l'industrie du futur », avec le soutien du CNRS.

- Label isite obtenu en 2017 = reconnaissance de la qualité de ce projet. Buts poursuivis :
 - o Faire émerger et rayonner un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial à Nantes en s'appuyant sur l'écosystème local ;
 - o Renforcer les axes d'excellence de la recherche nantaise et développer de nouvelles thématiques en attirant de nouveaux chercheurs et en favorisant la formation par et pour la recherche, au bénéfice de l'intérêt général.
- INRAE, Oniris et l'institut de cancérologie de l'ouest sont des partenaires de ce projet, le CNRS ayant la qualité de partenaire spécifique ;
- Aujourd'hui, l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes et l'institut de recherche technologique Jules Verne souhaitent participer à la création de cet établissement
 - o Démontre l'attractivité du projet et conforte son intérêt pour le territoire.
- Seul label d'excellence à l'ouest d'une ligne Bordeaux-Lille, NExT bénéficie en outre d'un fort soutien de la région et la métropole.

Il s'agit donc bien de créer une « dynamique d'évolution et de transformation du système de l'ESR »¹ sur le site nantais.

Cette nouvelle université, Nantes Université, s'appuie sur un projet académique qui porte les enjeux attachés à la « santé du futur » et à « l'industrie du futur ». Ce projet prend un sens tout particulier

¹ Extrait de la convention du 23 juin 2014 entre l'État et l'ANR second programme d'investissement d'avenir (action IDEX/I-SITE).

au regard de la crise sanitaire et environnementale que nous traversons, cela nous conduit à renforcer notre ambition autour de trois axes :

- Inscrire l'i-site dans les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU² et le contexte lié à la crise sanitaire et environnementale
 - o Cette crise soulève de nombreuses questions autour des transitions (écologique, industrielle, numérique...) et de la place de l'humain.
 - o Les enjeux éthiques, philosophiques, économiques, sociologiques, juridiques, technologiques...sont incontournables
 - o Nos compétences en matière de santé, sciences et technologies, sciences humaines et sociales nous permettent d'adopter une approche interdisciplinaire indispensable pour garantir une approche large et critique des problématiques auxquels nous sommes confrontés.
- Affirmer l'importance de la science ouverte et des ressources éducatives libres³
 - o Volonté de favoriser la plus large diffusion des connaissances créées grâce aux fonds publics
 - o Outils de rayonnement national, européen et international de la recherche et de la formation
- Construire l'Europe en participant à la création de l'université européenne EUniWell centrée sur les enjeux du « bien-être » et les ODD de l'ONU
 - o Projet qui implique l'université de Nantes et donc demain l'établissement public expérimental, en résonance avec les axes de l'isite. Les établissements membres de Nantes Université pourront donc participer au projet EUniWell à travers Nantes Université.

Nos établissements assument donc leurs responsabilités et se positionnent comme des acteurs des changements à venir. Les compétences qui sont les nôtres dans le domaine de la santé, des sciences et technologies, des sciences humaines et sociales, nous permettent de porter un projet académique répondant à ces enjeux dans toute leur diversité. => Ambition renforcée qui démontre le lien étroit entre le projet académique et « l'ouverture sur l'économie et sur le monde » (convention 2014).

2. Vers la création de Nantes Université

L'université de Nantes, Centrale Nantes, le CHU de Nantes et l'Inserm affirment leur volonté de créer un établissement public expérimental avec également l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes et l'institut de recherche technologique Jules Verne.

La création de Nantes Université nous permettra de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Développer une approche interdisciplinaire de la formation et de la recherche sur des thématiques scientifiques stratégiques liée à l'interface ingénierie-santé et aux grands enjeux des sciences humaines et sociales notamment grâce à des structures d'animation dédiées (LABEX, clusters de recherche, etc.) :
- Restructurer l'offre de formation de 2ème et 3ème cycle en renforçant le lien entre la formation et la recherche, notamment par la mise en place de parcours de formation

² En 2020, l'université de Nantes est la 4^e université française dans le classement THE Impact qui analyse les activités des universités au regard des ODD de l'ONU (rang 101-200). Elle figure parmi les 50 meilleures universités du monde s'agissant du déploiement de dispositifs garantissant des conditions de travail équitables et favorables pour tous.

³ Colin de la Higuera, professeur à l'université de Nantes, est titulaire depuis 2017 d'une chaire UNESCO « Technologies pour la formation des enseignants par les ressources éducatives libres ».

master-doctorat (graduate programmes) adossés aux thématiques d'excellence des équipes de recherche nantaises et fortement ouverts à l'international, dans une logique de regroupement des forces et de décloisonnement des parcours entre acteurs académiques nantais (en s'appuyant sur le projet Triton lauréat de l'appel à projets SFRI du PIA) ;

- Développer l'attractivité internationale du site pour les enseignants-chercheurs et chercheurs et pour les étudiants, et notamment le recrutement de personnels de recherche de haut niveau en s'appuyant sur une démarche de prospection active et sur les dispositifs financiers d'accueil (NExT Talent, Connect Talent, chaires, ATIP-AVENIR) ;
- Développer la formation continue et l'innovation pédagogique ;
- Mettre en œuvre des projets internationaux stratégiques à l'échelle de Nantes Université ;
- Développer conjointement des partenariats stratégiques de moyen-long terme avec les acteurs socio-économiques (chaires industrielles, laboratoires communs) et amplifier les partenariats avec les entreprises du territoire ;
- Mettre en œuvre une politique DeepTech ambitieuse en faveur de l'entrepreneuriat et de l'incubation de projets de créations d'entreprises issues des résultats des laboratoires de recherche nantais ;
- Développer une vie de campus permettant de multiplier les échanges et encourageant la mise en œuvre de projets communs par les étudiants et les personnels.

Nous souhaitons que Nantes Université porte des valeurs fortes : le nouvel établissement sera démocratique, écoresponsable⁴, inclusif, il garantira la liberté académique, il promouvra la science ouverte et les ressources éducatives libres, il cherchera toujours à améliorer les conditions d'études et de travail.

Structuration de l'établissement public expérimental :

- Quatre pôles réunissant les composantes universitaires et les structures de recherche universitaires : Humanités, Santé, Sciences & Technologie, Sociétés. L'INSPE et l'OSUNA restent des composantes hors pôle ;
- Des établissements-composantes qui n'intègrent aucun des pôles précités : Centrale Nantes, l'école nationale supérieure d'architecture de Nantes et l'école des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire ;
- Un lien renforcé avec le CHU de Nantes, l'INSERM, le CNRS et l'IRT Jules Verne.

Grands principes de gouvernance de Nantes Université :

- Attachement au principe de la démocratie universitaire ;
- Les personnels et étudiants des établissements membres sont électeurs et éligibles pour les élections concernant Nantes Université ;
- Chaque pôle, dirigé par un directeur, est doté d'un conseil composé majoritairement d'élus représentant les personnels et étudiants ;
- Le conseil d'administration de Nantes Université est composé majoritairement d'élus représentant les personnels et étudiants ;
- Le président de Nantes Université siège avec voix délibérative dans les conseils d'administration des établissements-composantes et au directoire du CHU. Les directeurs des établissements-composantes sont invités permanent au conseil d'administration de Nantes Université.

⁴ Les 20 mesures qui définissent les services publics écoresponsables concernent la mobilité durable des agents, la suppression du plastique à usage unique, une politique d'achat zéro-déforestation, une alimentation plus respectueuse de l'environnement, la réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments, la suppression des produits phytopharmaceutiques, l'économie circulaire et la maîtrise de l'empreinte carbone du numérique (<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/services-publics-ecoresponsables>).

- Une instance, appelée directoire, réunit tous les établissements membres de Nantes Université qui s'engagent à mettre en œuvre la stratégie commune. Elle est le lieu d'élaboration de cette stratégie. Elle prépare les décisions du CA de Nantes Université. Elle peut confier à l'un des membres la mission de développer des actions, de porter des projets, au service et au nom de tous.
 - o Le bureau du directoire veille à la cohérence entre la stratégie de déploiement de l'i-site et la politique mise en œuvre au sein de Nantes Université s'agissant de la santé du futur et de l'industrie du futur. A ce titre, les quatre membres fondateurs de l'i-site (Nantes Université, Centrale Nantes, le CHU de Nantes et l'Inserm) sont membres du bureau. La composition précise du bureau est déterminée par le règlement intérieur de Nantes Université.
- Le conseil académique, composé exclusivement de représentants des personnels et des étudiants, est compétent en matière de formation, recherche, vie étudiante, relations européennes et internationales et ressources humaines hors établissements-composantes. Il rédige des rapports, formule des préconisations mais est aussi doté d'un pouvoir de décision. Il se compose d'une commission permanente et d'une commission de la vie étudiante.
- Nantes Université est également doté d'un comité d'éthique, de déontologie et d'intégrité scientifique ainsi que d'un conseil d'orientation stratégique.

Principes de fonctionnement de Nantes Université

Budget et outils de dialogues entre les membres	<p>Le conseil d'administration de Nantes Université, après avis du directoire approuve</p> <ul style="list-style-type: none"> - une lettre d'orientation budgétaire issue du débat d'orientation budgétaire, - les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les pôles, - les contrats d'objectifs et d'engagements avec les établissements-composantes, - les déclinaisons opérationnelles de la convention d'association du CHU à Nantes Université, - la convention de mixité renforcée entre Nantes Université et l'INSERM. <p>Ces contrats font l'objet de déclinaisons annuelles présentées au directoire et au conseil d'administration de Nantes Université.</p> <p>La cohérence globale de l'action est donc garantie à la fois par la gouvernance de Nantes Université et par des outils pluriannuels de dialogue entre Nantes Université, les pôles, les établissements-composantes et avec l'ensemble des membres du directoire.</p>
RH	<p>Afin de permettre l'élaboration de politiques communes en matière de ressources humaines, définies et portées en commun par tous les membres, les statuts de Nantes Université prévoient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation d'une conférence annuelle des ressources humaines réunissant tous les membres. Présidée par le président de l'établissement public expérimental, elle permet, dans une perspective pluriannuelle, de débattre des politiques communes en matière de ressources humaines et notamment des éventuelles opérations de recrutements conjointes ou concertées, des opérations de recrutement en lien avec les missions de Nantes

	<p>Université pour ce qui concerne le CHU mais aussi, pour tous les membres, du bien-être au travail, de la lutte contre les discriminations, de l'égalité femme-homme, du handicap, de la promotion de la diversité, de la santé des étudiants et des personnels, de la formation professionnelle interne, de prévention des risques, et d'action sociale et sportive pour les personnels et les étudiants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adoption par les membres d'une charte des recrutements des enseignants-chercheurs permettant de définir des principes communs s'appuyant notamment sur la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R).
Diplômes	<p>Chaque établissement-composante fait apparaître sur les diplômes qu'il délivre son logo qui mentionne le nom de Nantes Université, conformément à l'architecture de marque. Ces diplômes peuvent être co-signés par le président de Nantes Université si le conseil d'administration de l'établissement-composante en fait la demande.</p> <p>Les diplômes de doctorat délivrés dans le cadre des graduate schools et les diplômes de master délivrés dans le cadre des graduate programmes portent la signature de Nantes Université. Quand ces formations sont opérées par un établissement-composante, il s'agit d'une double signature.</p>
Comité de conciliation	<p>Afin d'assurer le respect des engagements de chaque membre de Nantes Université, un comité de conciliation est créé. Composé de médiateurs indépendants et de représentants des établissements concernés, il peut être saisi par le président de Nantes Université pour formuler des recommandations.</p> <p>Si un membre ne met pas en œuvre ces recommandations dans le délai prévu, le président de Nantes Université peut décider, après avis conforme du conseil d'administration, de suspendre le versement des fonds de l'initiative NExT à ce membre, jusqu'à la mise en conformité de ses actions avec ses engagements.</p>
Clause de sortie	<p>En cours d'expérimentation, la participation de tout établissement-composante à Nantes Université peut être interrompue selon les modalités suivantes.</p> <p>L'établissement-composante peut notifier, par un vote de son conseil d'administration, sa décision de quitter Nantes Université. Cette décision produit effet à l'expiration d'un exercice budgétaire sous réserve qu'elle ait été notifiée au moins six mois avant la fin de cet exercice.</p> <p>Nantes Université peut notifier, par un vote de son conseil d'administration, sa décision d'exclure un établissement-composante qui a manqué à ses engagements à son égard. Cette exclusion produit effet à l'expiration d'un exercice budgétaire sous réserve qu'elle ait été notifiée au moins six mois avant la fin de cet exercice.</p> <p>Dans les deux cas, dès notification, les parties recherchent un accord déterminant les modalités du retrait ou de l'exclusion. Ces conditions sont approuvées par le conseil d'administration de l'établissement-composante concerné et par le conseil d'administration de Nantes Université. Elles opèrent une répartition des engagements communs entre les établissements concernés sur la base de critères objectifs, et déterminent les modalités éventuelles de poursuite d'une coopération sur des champs particuliers. Si aucun accord ne peut être trouvé, le ou les ministres de</p>

	<p>tutelle des établissements concernés déterminent les conditions du retrait ou de l'exclusion.</p> <p>Dans tous les cas, à la prise d'effet de la décision de retrait ou d'exclusion, l'établissement-composante retrouve la totalité des prérogatives qu'il a transférées à Nantes Université.</p>
Signature des publications scientifiques	Tous les établissements adoptent une charte de signature commune des publications scientifiques
Graduate Schools/ Graduate Programmes	<p>L'organisation de Nantes Université prévoit la création de nouvelles structures, les « graduate schools », pour le développement d'une offre de formation master-doctorat de rang international. Ces graduate schools proposent la structure de l'offre graduate pour leur champ thématique.</p> <p>Chaque graduate school est pilotée par un comité composé des laboratoires, pôles, composantes et établissements membres de l'EPE impliqués, qui portent les formations et les moyens associés. Sa coordination est assurée par un des membres du comité de pilotage qui est chargé, au nom de Nantes Université, d'animer la réflexion et le travail collectif.</p> <p>Les graduate schools mettent notamment en place des parcours de formation master-doctorat, appelés « graduate programmes », adossés aux thématiques d'excellence des équipes de recherche de Nantes Université, à forte visibilité, fortement ouverts à l'international, dans une logique de décloisonnement de la formation et de la recherche, de regroupement des forces et de décloisonnement des parcours entre acteurs académiques.</p> <p>A la date de la création de Nantes Université, quatre graduate schools sont mises en place comme prévu dans le projet Triton, lauréat de l'appel à projets SFRI du PIA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une graduate school « Health Sciences and Technologies », coordonnée par XXX⁵, dont le périmètre comporte l'ensemble des disciplines de la biologie, de la santé et du sport, - Une graduate school « Engineering and Systems », coordonnée par XXX, dont le périmètre comporte l'ensemble des disciplines liées à l'ingénierie, à l'automatique et aux systèmes⁶, - Une graduate school « Mathematics and ICT », coordonnée par XXX, dont le périmètre comporte les disciplines des mathématiques, de l'informatique, de l'électronique et des télécommunications, - Une graduate school « Matter, Molecules and Materials », coordonnée par XXX, dont le périmètre comporte l'ensemble des disciplines liées à la chimie, à la physique des matériaux, à la physique subatomique et à la planétologie.

⁵L'identification du coordonnateur de chaque graduate school va faire l'objet d'un travail collectif d'ici le vote du plan d'action par les partenaires en tenant compte du poids de chaque acteur dans la formation graduate et la recherche.

⁶ Un travail collectif va être mené avec les pôles, les composantes, les laboratoires et les établissements concernés afin d'envisager l'adaptation du périmètre scientifique de la graduate school du fait de l'intégration de Centrale Nantes à Nantes Université et pour préparer la création de graduate programmes s'appuyant sur des domaines d'excellence de Centrale Nantes (mécanique-matériaux-structure, robotique et automatique, hydrodynamique et génie océanique).

	La mise en place de ces graduate schools et des graduate programmes s'appuie sur le projet Triton. Les membres de Nantes Université intègrent le projet Triton et contribuent ainsi à sa gouvernance et à son déploiement.
Classements	Nantes Université et ses établissements-composantes conviennent ensemble de la manière de gérer leur intégration dans les classements nationaux et internationaux dans l'objectif de contribuer au mieux au rayonnement et à l'attractivité du site nantais, et ce préalablement à toute initiative en direction des organismes qui produisent ces classements.
Garanties apportées aux établissements-composantes	<p>Les établissements-composantes conservent leur personnalité morale et l'ensemble des prérogatives découlant de leurs statuts. Conformément à ces statuts, ils exercent pleinement leurs prérogatives et développent une stratégie propre en cohérence avec la stratégie commune de Nantes Université qu'ils contribuent à mettre en œuvre.</p> <p>Leurs crédits et emplois leurs sont directement affectés par les autorités compétentes et sont négociés directement avec elles. Le conseil d'administration de Nantes Université, après avis conforme du conseil d'administration des établissements-composantes concernés, peut toutefois demander à ces autorités compétentes d'affecter directement des crédits ou des emplois à Nantes Université ou à ses établissements-composantes.</p> <p>Les établissements-composantes conservent leur capacité à générer des ressources propres, et à contractualiser directement avec les partenaires privés et publics, nationaux et internationaux.</p> <p>Les établissements-composantes gardent la responsabilité de la délivrance ainsi que de l'accréditation de leurs diplômes spécifiques (titre d'ingénieur, titre d'architecte, masters internationaux, bachelor, etc.), ou encore des diplômes propres préparés sous leur responsabilité.</p>

Pour mettre en œuvre ces actions, une feuille de route 2020-2022 est définie. Elle tient compte de deux paramètres essentiels :

- Les changements à la tête de trois des établissements impliqués dès l'origine dans le projet (CHU de Nantes, Centrale Nantes, Université de Nantes).
- L'enjeu d'implication des parties prenantes et des communautés

Calendrier de travail 2020-2022



Conclusion

En faisant émerger et rayonner un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial à Nantes, notamment sur la santé du futur et l'industrie du futur ;
En garantissant la liberté de la recherche et donc en pensant en toute indépendance l'évolution de la société et de notre environnement en ayant pour seule fin la poursuite de l'intérêt général ;
En assurant l'accès le plus large aux connaissances par la promotion de la science ouverte et des ressources éducatives libres ;
En portant un projet d'université européenne centré sur le « bien-être » ;
En s'appuyant sur l'expertise des chercheurs dans le domaine de la santé, des sciences et technologies, des sciences humaines et sociales ;
En proposant des formations de qualité, adossées à la recherche et accessibles au plus grand nombre ;
En rapprochant université, écoles, organismes de recherche, CHU et industriels ;
En créant un établissement public expérimental écoresponsable et inclusif ;
En cherchant à améliorer sans cesse les conditions d'étude et de travail ;
En élaborant, par une gouvernance démocratique, une stratégie commune pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation sur le territoire ;

Les membres de Nantes Université s'engagent résolument dans une démarche citoyenne, socialement responsable, et entendent apporter leurs contributions aux actions menées pour déployer l'agenda 2030 défini par l'ONU.

Annexe : Tableau comparatif engagements et réalisations (*en cours*)